Les randonnées cyclotourismes du Var

La route de la bauxite - Circuit 10

Dans un paysage verdoyant, découvrez les villages, le patrimoine naturel, architectural et historique de la Provence Verte et du Verdon.

Pont en pierres avec 2 arcades entouré de végétation verdoyante et de la rivière du Caramy (Département du Var)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : Var

Commune(s) : Brignoles - Tourves - Bras - Le Val - Brue-Auriac - Barjols - Châteauvert - Correns - Montfort-sur-Argens - Carcès - Cabasse - Vins-sur-Caramy

Départ : Parking de l'office de tourisme Provence Verte et Verdon à Brignoles

Arrivée : Parking de l'office de tourisme Provence Verte et Verdon à Brignoles

Parking conseillé : 43°24'34.4"N 6°03'48.2"E

Pratique : Cyclotourisme - Type : Boucle

Distance : 80.4 km - Durée : 4 h 30

Difficulté : Difficile - Dénivelé positif : 1010 m

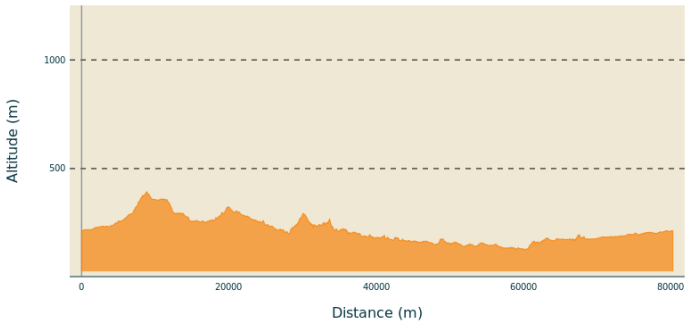

Altitude min 127 m Altitude max 393 m

DESCRIPTIF

ATTENTION: La D45 entre Châteauvert et Correns est fermée lorsque le niveau de risque incendie est très sévère.
Cette fermeture rend le circuit impossible à réaliser, pensez à consulter la carte d'accès aux massifs varois.

Depuis le parking de l'office de tourisme de Brignoles (vous pouvez aussi vous garer au parking des Augustins, promenade des Berges), tournez à gauche sur le boulevard des berges et suivez les panneaux n° 10 - La route de la bauxite.

Juste avant de traverser les rails, prenez à droite sur le chemin de la Tour et suivez-le. Traversez le lotissement et au stop, tournez à gauche, toujours sur le chemin de la Tour. La route est assez dégradée par endroits, soyez vigilants.

Passez le pont, continuez tout droit sur le chemin de la Bauxite, et au stop, prenez à droite la D 35 en direction de Bras. Vous voilà au milieu des vignes dans un paysage aéré !

Après être passés sous l'autoroute, continuez sur la D 35 et entamez la superbe route panoramique qui monte au col des Quatre Termes (387 m, oratoire). Traversez le plateau boisé et verdoyant et continuez tout droit sur la D 28 qui descend jusqu'à Bras <15 km>.

Traversez le village, prenez à droite la D 35 et remontez la vallée du Cauron. Passez au collet de Saint-Estève et arrivez à la D 560 que vous emprunterez vers la droite pour rejoindre Brue-Auriac <23,5 km>.

En sortant du village, vous apercevrez sur la gauche le pigeonnier seigneurial (un des plus grands de France). Continuez tout droit sur la D 56, franchissez le pont sur l'Eau salée, et tout en profitant de la jolie vue sur les façades, arrivez à Barjols <33,5 km>.

Passez devant la place de la Rougière et continuez sur la D 554 pour descendre la vallée de l'Eau salée jusqu'à Châteauvert <40,5 km>.

Parcourez cette ravissante vallée le long des gorges du Vallon Sourn (sombre en provençal) sur la D 45 en direction de Correns. Vous avez la possibilité de vous arrêter au mas de Bagarèdes (propriété départementale) depuis lequel vous pouvez accéder à l'espace naturel sensible du Vallon Sourn (escalade et fraîcheur du fleuve Argens, plages). Puis arrivez à Correns <47 km>.

Traversez le pont sur l'Argens, puis tournez à gauche sur la D 22 et passez le village de Montfort-sur-Argens <52,5 km>.

En sortant du village, tournez à gauche sur la D 22 puis à droite sur la D 222. Continuez tout droit

sur la D 13, passez le pont sur la Cassole, et après une jolie vue sur les façades du village, arrivez à Carcès <59 km>.

Suivez la D 13, longez le lac de Carcès, puis prenez à droite la D 24 et remontez le cours du Caramy. Rejoignez Vins-sur-Caramy <72 km>.

Au niveau du château, vous pouvez traverser la route pour voir le superbe pont dit Romain, pont médiéval à trois arches. Puis continuez sur la D 24 le long du Caramy et, entourés de vignes, arrivez à Brignoles.

ACCÈS ROUTIER

De Toulon :

Sur l'A57, prendre la sortie 10 vers Fréjus/Brignoles. Puis continuer sur la D43 jusqu'à la Celle. Au rond-point prendre la 3è sortie sur le Bd Bernard Long. Ensuite prendre à gauche sur la Rue de la République et aussitôt à droite tourner sur l'avenue des Berges jusqu'à l'office de tourisme de Brignoles.

De Nice :

Suivre l'A8 en direction de Brignoles. Prendre la sortie 35 vers le Val/Brignoles. Au rond-point prendre la 4è sortie et suivre l'avenue Jean Moulin puis l'avenue des Martyrs de la Résistance. Arriver à l'office de tourisme de Brignoles.

De Marseille :

Après l'A7, continuer sur l'A8 en direction de Nice. Prendre la sortie 35 vers le Val/Brignoles. Au rond-point prendre la 4è sortie et suivre l'avenue Jean Moulin puis l'avenue des Martyrs de la Résistance. Arriver à l'office de tourisme de Brignoles.

CARTE

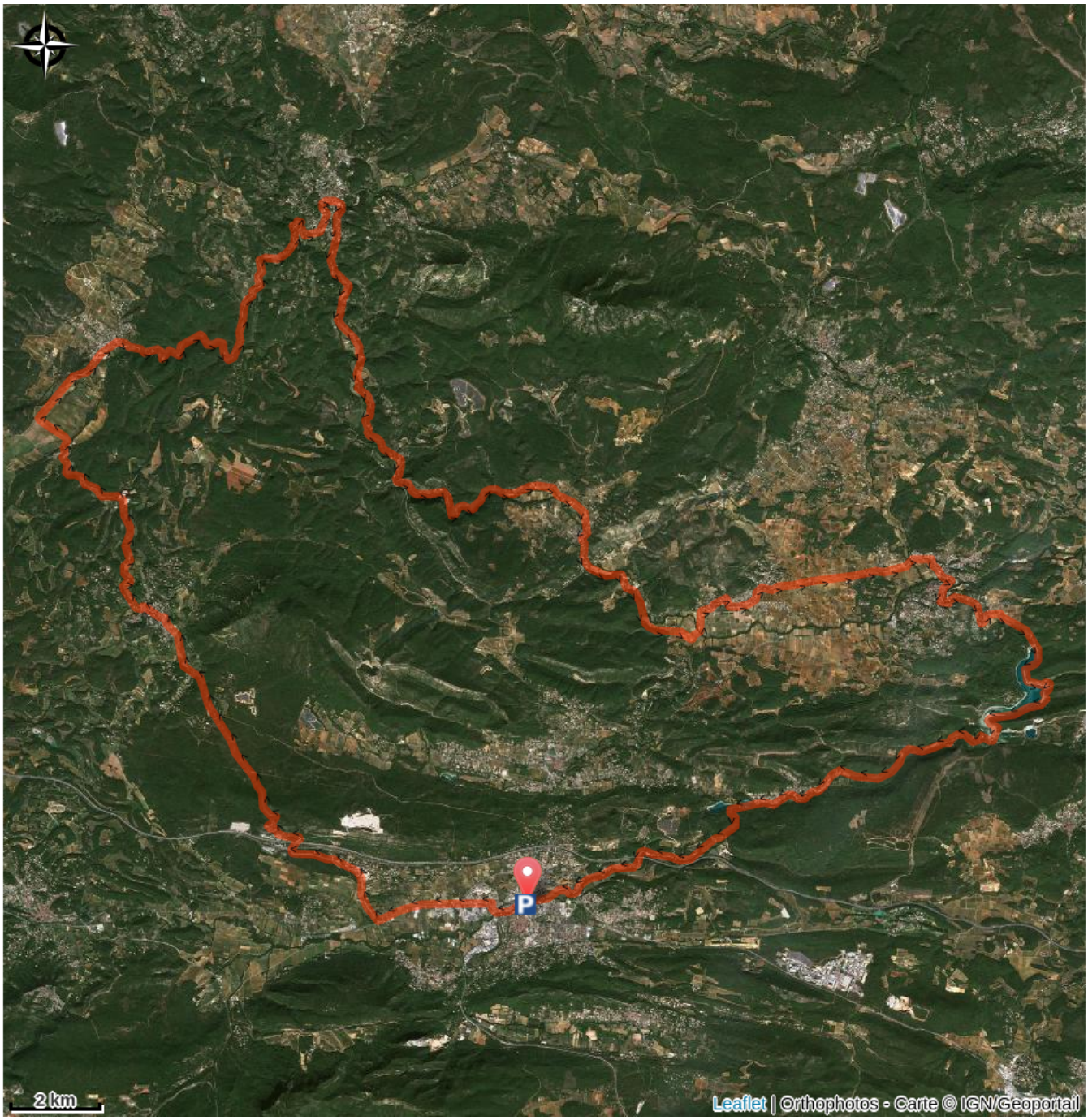

À DÉCOUVRIR

LES RECOMMANDATIONS

interdiction de fumer et faire du feu

véhicules motorisés interdits

bivouac interdit

cueillette interdite

chiens tenus en laisse

Vérifier la météo

Emporter vos déchets

Port du casque recommandé

Ne pas sortir de l'itinéraire balisé

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants

Refermer toutes les clôtures

La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.
La réponsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

LES ÉQUIPEMENTS

- **Casque de protection**
- **Eau, petite provision**
- **Vêtement de pluie**
- **GPS et/ou carte IGN**
- **Gilet fluo (période de chasse)**
- **Matériel de réparation**
- **Trousse à pharmacie**

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Cyclotourisme: https://ffvelo.fr/
Signaler un problème: https://sentinelles.sportsdenature.fr/
Risques incendies: Consulter la vigilance incendie https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/
Numéro d'urgence: 112
Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr

BALISAGE

	De 4 à 5 étoiles	Très facile	Idéal à faire en famille
	De 6 à 8 étoiles	Facile	Abordable par tous les pratiquants
	De 9 à 12 étoiles	Difficile	Pour un cyclotouriste habitué
	De 13 à 16 étoiles	Très difficile	Pour un randonneur expérimenté et sportif

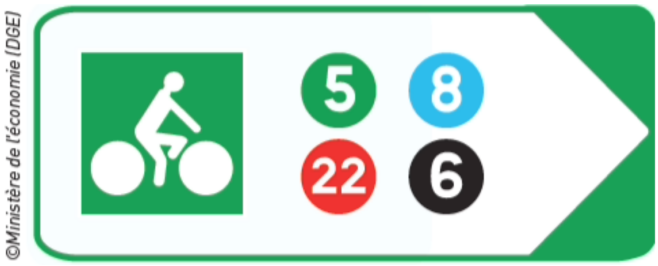

©Ministère de l'économie (DGE)

LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.
La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.
Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.